

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (2003)

Rubrik: Environnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le respect de l'environnement, une priorité de tous les jours.

Les CFF sont une entreprise particulièrement respectueuse de l'environnement. Cette attitude constitue non seulement un atout, mais aussi une obligation. Dans ce domaine, de nouveaux progrès ont pu être réalisés en 2003.

Par le biais de leur politique environnementale, les CFF veillent à confirmer leur avantage écologique sur les autres modes de transport. Cette mission est confiée au Centre environnemental ferroviaire de l'entreprise ainsi qu'au réseau connexe dans les différentes divisions et unités d'affaires. En 2003, les CFF ont couvert 89 pour cent de leurs besoins en électricité grâce à l'énergie hydraulique. La consommation énergétique par rapport aux prestations de transport a de nouveau diminué, légèrement plus dans le trafic voyageurs que dans le trafic marchandises.

Moins de bruit. Les CFF s'appliquent à améliorer encore leur efficacité dans ce domaine: objectif atteint en 2003! L'assainissement sonore des installations et du matériel roulant se poursuit dans le respect du calendrier prévu: fin 2003, 21,4 kilomètres d'écrans antibruit supplémentaires ont été installés et 142 voitures voyageurs d'ancienne génération mises aux normes. Ainsi, à la fin de l'exercice sous revue, outre les véhicules silencieux dotés de freins à disque, plus de 700 voitures voyageurs équipées d'un système de freinage à faibles émissions sonores circulaient sur le réseau ferroviaire. Autrement dit, 78 pour cent du parc bénéficie d'ores et déjà du label «silencieux». Dans le trafic marchandises, la proportion des véhicules silencieux dépasse également les attentes. L'installation de semelles de frein antibruit sur l'ensemble du parc de wagons de marchandises débutera dans le courant de l'année 2004. Dans l'ensemble, la réduction des nuisances sonores a bénéficié en 2003 d'une enveloppe de 31 millions de francs par le biais d'un crédit spécial accordé par la Confédération.

Part des voitures «silencieuses».



Concentration des efforts sur l'assainissement des sites pollués. Plus de 4300 sites ont déjà été répertoriés, ont fait l'objet d'investigations préalables et ont été inscrits au cadastre des sites contaminés. Des examens plus approfondis, qui seront terminés d'ici la fin 2004, s'avèrent nécessaires pour environ 700 sites. Vingt millions de francs ont été prélevés sur les provisions de 110 millions de francs constituées en vue de ces travaux.

Etudes sur la pollution par l'amiante. Dans le cadre du désamiantage, des études plus précises ont été menées afin d'opérer un relevé des bâtiments, des véhicules et des installations qui contiennent ce matériau largement utilisé au cours des décennies passées. Les voitures concernées seront retirées de la circulation dans les prochaines années. Sur les autres véhicules, les pièces contenant de l'amiante seront échangées lors des travaux d'entretien réguliers. Ces matériaux ne comportent pas de risque accru pour les voyageurs.

Lutte contre les déchets. Les CFF se trouvent confrontés à un nouveau type de problème: la montagne de journaux et de magazines abandonnés dans les trains et dans les gares. Ainsi, 4200 tonnes de vieux papiers ont été collectées en 2002. Les CFF participent depuis lors à la campagne nationale «Bon voyage» incitant la population au tri sélectif des déchets. En 2003, on a pu constater une amélioration puisque 3880 tonnes de vieux papiers seulement ont dû être éliminées. Depuis le début de l'année 2004, des conteneurs à journaux ont été installés à titre expérimental sur les quais de certaines grandes gares. (En 2004, les CFF publieront la nouvelle édition de leur Rapport environnemental avec des données détaillées sur l'évolution des différents secteurs. Le Rapport environnemental 2000/2001 peut être commandé ou consulté à l'adresse http://cff.ch/umwelt/index_f.htm.)